

## GEORGES KALINOWSKI

Georges Kalinowski, né en 1916 à Lublin, est décédé le 21 octobre 2000 à Dijon, où, depuis la mort de son épouse, il s'était retiré auprès de sa fille, son gendre et ses petits-enfants.

La situation de sa patrie d'origine explique la condition précaire qui fut la sienne durant une certaine part de sa vie. Mobilisé en 1939 dans l'armée polonaise, il avait réussi, après la campagne de Pologne, à s'échapper et à se réfugier en France. Son insertion, initialement difficile, dans la société française, lui avait néanmoins permis d'y reprendre ses études à l'Université de Poitiers, où il avait obtenu son doctorat en droit avec une thèse sur Léon Duguit. C'est en France qu'il avait rencontré son épouse. Après la guerre il avait pu rentrer en Pologne et y avait été nommé à l'Université Catholique de Lublin. Il y enseigna plusieurs années la philosophie et la logique, à une époque où Karol Wojtyła, qui sera le parrain de sa fille et restera toujours pour lui un ami très proche, y enseignait lui-même la philosophie morale. Il y fut nommé en 1952 doyen de la Faculté de philosophie. Néanmoins les difficultés liées à la situation politique de l'Europe de l'Est devaient l'amener en 1959 à émigrer en France, abandonnant en Pologne sa carrière et ses biens.

En France, il fut quelque temps professeur de philosophie morale à l'Université Catholique de Lyon. En 1961 il fut affecté au *Centre National de la Recherche Scientifique*, où il devait poursuivre désormais toute la suite de sa carrière, y accédant en 1977 au grade de Directeur de recherches. A ce titre il prit notamment une part très active aux travaux du *Centre de philosophie de droit*, qu'avait fondé Michel Villey, lequel manifesta toujours à son égard, outre une très grande considération, une totale confiance et amitié. Par le fait même, Georges Kalinowski put jouer un rôle très important dans le développement de la revue *Archives de philosophie du droit* et contribuer largement au prestige de celle-ci.

Georges Kalinowski était un philosophe profondément original. Son non-conformisme détonnait, du moins dans le climat français, même si l'audience internationale qu'avaient rapidement rencontrée beaucoup de ses travaux y décourageait toute possible conspiration du silence. Cette originalité tenait notamment à la double inspiration de ses recherches et de son œuvre.

D'un côté, Georges Kalinowski appartenait à la tradition philosophique qui, partie de Vienne autour des disciples de Brentano et de Meinong, et

prolongée par l'enseignement que Twardowski avait pendant plus de trente ans dispensé à Lwow, avait abouti aux grands représentants de l'*Ecole de Varsovie*, Łukasiewicz, Lesniewski, Kotarbinski et Adjukiewicz; tandis qu'une autre branche de cette même tradition d'origine autrichienne, encouragée, si l'on peut dire, par l'émigration des années 30, allait trouver les propres prolongements que l'on sait dans le monde anglo-saxon.

D'un autre côté, Georges Kalinowski se sentait attaché à la tradition aristotélicienne et, plus spécialement, thomiste, à laquelle l'avait déjà initié un de ses premiers maîtres, le philosophe du droit Czeslaw Martyniak, et dont on sait qu'elle avait connu en France un renouveau avec les études de Jacques Maritain et d'Etienne Gilson.

Ces deux traditions, originaires au moins bien distinctes, étaient indissociablement liées dans son esprit, même si le lien était loin d'être initialement évident pour tous ses lecteurs, en particulier pour ceux qui pouvaient aborder pour la première fois telle de ses oeuvres, et auxquels il n'était pas scandaleux qu'échappât d'abord entièrement la relation de certaines dispositions logiques, apparemment très techniques, à l'inspiration fondamentalement métaphysique de leur auteur.

La renommée de Georges Kalinowski s'établit d'abord sur l'originalité de son travail de logicien. On sait que la logique modale, que Frege et Russell avaient à peu près laissée de côté, avait ensuite connu un certain renouveau grâce à Clarence Irving Lewis. Celui-ci avait cependant limité son attention aux classiques modalités reprises à la tradition aristotélicienne (*nécessaire, impossible, possible, contingent*), modalités souvent dites *aléthiques* parce qu'il était *a priori* plus difficile de leur contester qu'aux autres toute valeur de vérité. A l'extrême début des années 50, trois auteurs, qui s'ignoraient alors les uns les autres, le finlandais Georg Henrik von Wright, l'allemand Oskar Becker et le polonais Georges Kalinowski, eurent séparément l'idée, dont on retrouvera après coup le germe dans l'oeuvre de Leibniz, d'étendre au domaine du normatif le champ de la formalisation modale. Sans doute, de ces trois auteurs G.H. von Wright était-il celui qui avait alors réussi à donner à la version strictement propositionnelle de la nouvelle logique déontique la forme la plus complète; mais Georges Kalinowski était alors en revanche le seul des trois auteurs en question à avoir d'emblée étendu son analyse au delà des bornes du domaine propositionnel.

Ce travail avait au départ constitué sa thèse d'habilitation. Celle-ci avait été élaborée sous la haute autorité de Kotarbinski, auquel l'originalité de ses innovations aurait pu difficilement échapper. Un condensé de l'essen-

tiel de cette thèse allait être publié en 1953 dans ce qui fut le premier volume de la prestigieuse revue *Studia logica*. Ainsi la diffusion de cette importante contribution serait rendue possible malgré la relative étanchéité des frontières de l'époque.

L'activité de Georges Kalinowski en tant que logicien, inaugurée par ce texte fondamental, n'allait pas s'arrêter là. En 1965 il publiait en français l'*Introduction à la logique juridique*, qui, traduite ensuite en italien, puis en espagnol, allait largement contribuer à faire connaître dans l'ensemble des pays latins les formes modernes que pouvait prendre l'étude des structures normatives du discours. *La logique des normes*, parue en 1972, fut immédiatement traduite en allemand, puis en espagnol et en polonais. La même année parut *Etudes de logique déontique*, qui regroupait un ensemble d'articles majeurs parus entre 1953 et 1969. En 1996 Georges Kalinowski publierait encore *La logique déductive*, dont la finalité proprement pédagogique allait s'afficher dans le sous-titre *Essai de présentation aux juristes*.

Quant à l'autre versant, proprement philosophique, voire métaphysique, bien que souvent en relation évidente avec les exigences du logicien, dont je n'indique ici que le titre de la version originale en français: *La philosophie à l'heure du Concile* (1965), *Initiation à la philosophie morale* (1966), *Le problème de la vérité en morale et en droit* (1967), *Querelle de la science normative* (1969), *L'impossible métaphysique* (1981).

L'oeuvre de Georges Kalinowski a souvent pris la forme du *dialogue*, si du moins on peut appliquer ce terme aussi bien aux philosophes devenus inaccessibles (Aristote, Saint Thomas, Leibniz, Husserl, Max Scheler, Adolf Reinach, Edith Stein, Simone Weil, Łukasiewicz, Lesniewski) qu'à ceux dont il était en droit, sinon d'attendre, du moins d'avoir attendu, une réponse (je n'en cite que quelques-uns, dans l'ordre alphabétique à défaut d'un meilleur: Bruaire, Castañeda, Conte, Gilson, Hilpinen, Perelman, Tresmontant, Villey, Weinberger et, *last not the least*, G.H. von Wright).

A propos de cette forme dialogique, qui me semble avoir marqué le cheminement intellectuel de Georges Kalinowski, et l'influence qu'il exerça bien au delà des frontières de la Pologne et de celles de la France, je me dois d'évoquer ici la longue amitié privilégiée qu'il entretint avec Miguel Sanchez-Mazas, qui avait connu comme lui la condition d'émigré politique. Cette amitié ne me semble pas avoir été étrangère à l'orientation, si remarquable, que ce dernier sut donner à la *Segunda época* de la revue *Theoria*.

L'auteur de ces lignes s'estime lui-même bien placé pour reconnaître la dette contractée par beaucoup de ceux qui ont rencontré l'oeuvre et, dette et

Jean-Louis GARDIES

GEORGES KALINOWSKI

grâce supplémentaire, ont rencontré l'homme; double rencontre dont le moins qu'on puisse dire est que leur propre itinéraire a pu s'en trouver fondamentalement transformé.

Jean-Louis GARDIES  
2, rue Tournefort  
44000 Nantes